

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 11 FEVRIER 2026

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (8)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Lucas BASSET, Rémi BAUDOT (arrivée à 20h45), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR

Membre excusée/absente (1)

Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe, pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h30.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 21 janvier 2026

Le compte-rendu du Bureau directeur du 21 janvier 2026 est approuvé définitivement à l'unanimité des présents.

2. Commissions

• Développement Territorial

Le Bureau directeur examine les dossiers d'aide à la création de clubs. Il semble que certains critères ne soient pas respectés. La décision est reportée lors du prochain Comité directeur.

• Jeunes

Le Président indique que la commission Pratiques Sportives est en désaccord sur les critères Jeunes pour le CFC proposés par la commission Jeunes sur deux points : le nombre de jeunes, le moment d'évaluation des critères. La question sera tranchée par le Comité directeur.

• Pratiques Sportives

Le Président sollicite le Bureau directeur pour valider les seuils de qualification et la liste des qualités au Championnat de France de Moyenne Distance. Il est rappelé qu'un licencié D/H20 et plus peut se surclasser à condition qu'il ait un classement national à la date de l'établissement des listes supérieur au seuil de qualification pour la catégorie d'âge souhaitée.

3. WOC 2031 - IOF

Le Président informe le Bureau directeur des avancées dans la candidature WOC 2031, notamment à la suite des réunions de l'IOF à Vilnius. Il indique avoir participé à la conférence des calendriers (modalités d'élaboration des calendriers internationaux), et avec Vincent FREY aux débriefings sur les grands événements internationaux. Il précise que l'Autriche a également déposé un dossier pour les WOC 2031 et que la visite terrain (présentant une vision précise de l'organisation des courses) aura lieu le 1^{er} week-end de juin.

Au niveau de l'IOF, 2026 est une année électorale. Les candidats pour être membre du Council ont jusqu'en mars 2026 pour se déclarer.

4. Points divers

- Le Président fait part de la sollicitation de la Fédération des Chasseurs pour que la FFCO s'associe à l'opération « J'aime la nature propre » en 2026 comme les deux années précédentes. Après échanges, notamment sur le peu d'aide de la Fédération des Chasseurs face aux difficultés rencontrées dans certaines régions, le Bureau directeur ne souhaite pas s'associer à cette manifestation.



- Pour donner suite au rappel de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes de l'obligation depuis 2024 de déclarer les bénéficiaires effectifs des associations (l'ensemble des membres du Comité directeur), le Bureau directeur valide qu'il soit proposé que les documents demandés soient remis en main propre lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.
- Le Président présente la demande faite par la Ligue Ile-de-France d'une remise partielle sur le montant relatif à la retransmission télévisée du Championnat de France de Sprint 2025 lui restant à charge au regard du bilan de la manifestation afin d'aider les jeunes et de prendre en charge les frais ONF imputés aux clubs à chaque manifestation. Après échanges, le Bureau directeur valide d'en rester au montant actuel de 4900€ (Dominique BRET ne prend pas part au vote). Le Président propose qu'une réflexion soit engagée par rapport à la possibilité d'une prise en charge des frais de dossier ONF au niveau national. Un recensement des frais demandés par l'ONF dans les différentes ligues est à faire.
- Le Bureau directeur n'émet pas d'opposition à ce que l'IOF ait accès à la convention avec le CNSD et aux supports de formation français pour les pays africains.
- Le Président informe que le CNOSF ouvre une nouvelle promotion du Club des 300, processus de formation de femmes dirigeantes, Céline DODIN y étant engagée au niveau régional.
- Pour éviter du travail administratif supplémentaire, le Bureau directeur valide le fait que, lors de la Semaine Mondiale de l'Orientisme (WOW), les Pass'Loisir Santé seront pris en charge par la Fédération seulement si la manifestation est clairement estampillée WOW lors de son inscription sur l'agenda fédéral.
- Le ministère des Sports a fait savoir qu'il n'y avait pas eu de fuite des coordonnées bancaires des clubs. L'information sera transmise lors d'une prochaine Lettre O'Clubs. Une réflexion sur la sécurité des données de la Fédération est à entreprendre.
- À la suite d'une demande d'Orient'Alp, il est précisé que le travail bénévole ne peut pas donner lieu à réception d'un reçu fiscal pour dons.

Fin de la réunion à 22h.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

